

Saint Mars

Magazine



*Journée éco-citoyenne
le 18 juin 2022*



Budget



*Réduire
sa facture d'eau*



JUILLET 2022 - N°73

SOMMAIRE

Le Mot du Maire P.2

Le coin des infos P.3-4

Culture P.5

Les Ecoles P.6-7

Associations P.8-9

Zoom P.10

Une page d'histoire P.11

Agenda P.12

Le Mot du Maire

Dans ce magazine de juillet, nous vous présentons le budget voté en avril qui reflète la situation financière, ainsi que les projets à venir. Avec un effort constant sur nos dépenses de fonctionnement, la santé financière de la commune est plutôt bonne avec un taux d'endettement qui a diminué depuis 10 ans (baisse de 1000 €/hab à 300 €/hab en 2022). Ceci nous permet de dégager de l'autofinancement afin d'envisager des projets d'envergure. Je félicite tous les enfants, les parents accompagnateurs ainsi que tous les bénévoles ayant participé à la journée du 18 juin : journée éco citoyenne et brico'solidaire sans oublier les commerçants sur le marché des producteurs locaux. La chaleur que l'on a eu pendant cette journée (jusqu'à 38° !) nous rappelle combien il est important d'agir pour notre environnement. Le brico'solidaire a permis de réparer 160 kg d'appareils qui auraient été jetés, le ramassage a permis de constater que les habitants jettent encore beaucoup de déchets dans la nature (surtout des mégots...). Je félicite également tous les participants pour la mise en place du jardin partagé qui a été inauguré le 25 juin. Grâce à la mobilisation de quelques habitants, du jardiniers Sarthois, de la Ruisselée et de l'équipe municipale, ce projet est maintenant en route. Il nous manque cependant des habitants afin que ce jardin devienne un espace de vie et de convivialité. N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez participer... Pour terminer cet Edito, je veux féliciter toutes nos associations pour l'année écoulée et la reprise de leur activité, ainsi que la reprise des fêtes communales. C'est un vrai plaisir de se retrouver dans le parc du presbytère et retrouver l'ambiance des fêtes de village. Je vous souhaite de passer un agréable été.

Votre Maire

L'Arche La Ruisselée



Samedi 4 juin dernier, la chapelle Sainte Germaine de Pibrac de L'Arche La Ruisselée a été consacrée et inaugurée !

Plus de 250 personnes étaient présentes autour de l'évêque du Mans, Monseigneur Le Saux, pour la consécration de l'édifice dans le cadre d'une première messe. Ce fut un moment très solennel pour lequel tous les membres de la communauté, des moines de l'Abbaye de Solesmes et beaucoup d'anciens s'étaient réunis. Ainsi, tous les précédents directeurs et présidents avaient fait le déplacement. Certains de très loin. Quatre personnes du sanctuaire de Sainte Germaine de Pibrac, près de Toulouse, ont même fait la route pour l'occasion. À l'issue de la célébration, Monsieur le Maire, Laurent Taupin, le directeur, Yann Convert, et le président, Serge Morvan se sont succédés au micro pour retracer l'historique de ce projet et remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à sa réalisation. Ne restait alors plus qu'à festoyer ensemble autour d'un apéro, de saucisses-frites et de musique. Le temps nécessaire pour les personnes de se restaurer avant de se retrouver devant un spectacle préparé et joué par les personnes en situation de handicap sur la vie de Sainte Germaine de Pibrac qui est désormais la sainte patronne de la chapelle.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les Saint Martiens pour leur soutien amical et leur générosité qui ont contribué à l'aboutissement de ce beau projet qui tenait tant à cœur des personnes accueillies.



**L'Arche La Ruisselée 13 rue du 8 Mai
02.43.42.70.96 / laroseaie@arche-laruisselée.org**



Marché Virtuel La Roseaie



Directeur de la publication :
Laurent TAUPIN

Responsable de la publication :
Jean-Mark FAFIN

Responsable éditorial :
Bérengère GUITTET

Création graphique conception & réalisation :
ZigZag Graphistes indépendants -
Courdemanche 72150
contact@zigzag.click / 0243442823



Ce produit est certifié FSC®
La certification FSC® garantit que ces produits sont imprimés sur des matériaux provenant de forêts gérées selon des normes standards environnementales, sociales et économiques très strictes.

Le Coin des Infos

Sentinelles de la forêt

Fruit d'un travail de partenariat entre le Département de la Sarthe et le Service Départemental d'Incendie et de Secours, ainsi que les communes Sarthoises, le dispositif départemental « Les sentinelles de la forêt » a été imaginé à la suite des feux de forêts ayant touché depuis 2015 le Sud-Est Manceau. Transposition des « voisins vigilants » au domaine des feux de forêts, « les sentinelles de la forêt » entrent dans le cadre de la mise en place des moyens de prévention et de lutte contre les feux d'espace naturels, comme le prévoit le projet de service du SDIS de la Sarthe pour la période 2021-2023. Véritable mobilisation citoyenne, ce nouvel outil se donne pour objectif de sensibiliser la population au risque « feu de forêt » afin de développer la prévention et de l'inviter à donner l'alerte en cas de début d'incendie. Ce dispositif prévoit l'implantation de panneaux « sentinelles de la forêt » en entrée de massif et de panneaux « attention au feu » prévus par le code de la route de signalement du risque d'incendie. Il est formalisé par la signature d'une convention entre les partenaires. Ces panneaux sont financés à parts égales par la commune et le conseil départemental. Véritable mobilisation citoyenne, l'objectif est de sensibiliser la population au risque « feu de forêt ». Les associations et personnes identifiées comme « sentinelles de la forêt » signent une charte leur expliquant quand et comment donner l'alerte aux sapeurs-pompiers ou à la gendarmerie. La commune a en charge l'animation de cette communauté.



Déjections canines

Les déjections canines sont autorisées uniquement dans les caniveaux, sauf dans les parties de ces caniveaux se trouvant à l'intérieur des passages pour piétons. Ils sont interdits sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces des jeux publics pour enfants. Le tout par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est donc tenu de ramasser immédiatement les déjections canines situées sur le domaine public communal.

Rénovation Energétique

Le Service Unique pour la Rénovation Energétique (SURE) est en place depuis le mois d'avril. Il a été pensé pour accompagner et conseiller les propriétaires, occupants ou bailleurs, dans leurs démarches de rénovation. Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de contacter le numéro unique 02.55.44.10.10 du lundi au vendredi de 9h à 17h. Par ce biais, il sera possible de prendre rendez-vous avec un conseiller technique sur l'une des permanences mises en place en Sud Est Manceau : 1er lundi du mois (après-midi) sur Parigné l'Evêque Dernier lundi du mois (matin) sur Changé

Documentation disponible en mairie

Une nouvelle application arrive sur votre smartphone

Pour vous informer en temps réel, la Commune de Saint-Mars-d'Outille rejoint Ma Mairie en Poche. Disponible gratuitement sur Iphone et Android, cette nouvelle application vous permet de recevoir des notifications directement sur votre téléphone dès qu'un message est publié, par la mairie ou par la Communauté de Communes du Sud-Est Manceau. Pas besoin de se créer un compte ! Vous y retrouverez les actualités liées aux déchets, aux animations de la Commune, aux concerts de l'école de musique ou encore aux activités de loisirs. Elle permet également d'effectuer simplement un signalement géolocalisé à la mairie ou à la Communauté de Communes pour un dépôt sauvage ou un lampadaire cassé par exemple. Vous pourrez ensuite suivre en temps réel le traitement de votre signalement jusqu'à sa résolution. Enfin, Ma Mairie en Poche permet également de répondre à de courtes enquêtes réalisées par vos collectivités. Téléchargez vite l'application et ne manquez plus aucune information !

La Mairie

Accueil du public

Lundi 9h00 à 12h00

Mardi 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Mercredi de 9h00 à 12h00

Jeudi 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Vendredi 14h00 à 17h30

Samedi 9h00 à 12h00

Lundi 14h00 à 17h30 et vendredi 9h00 à 12h00 (urbanisme)

02.43.42.74.38

www.stmarsdoutille.fr
mairie.st.mars.outille@gmail.com



Espace France Service

Jeudi de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous 02.43.40.50.54

La Poste

vous accueille

4 rue Victor Hugo

02.43.39.01.73

Du lundi au vendredi

de 9h30 à 12h00

Ouverture le samedi matin

de 10h00 à 12h30 (semaine paire)

Assistante sociale

Madame CANAL vous reçoit sur rendez-vous le mardi de 9h30 à 11h30 à la mairie 02.43.20.65.15

Possibilité de rendez-vous à son bureau ou au domicile.

Etat Civil

Naissances

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents :

Tiago GARDAIS né le 17 avril
Alma LÉBOULLEUX née le 25 avril
Mayron HAYÉS né le 4 mai
Lya HARDY née le 12 juin

Mariage

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés :

Gaëtan PIVRON & Elisabeth MOULIN le 30 avril
François VERRON & Valérie POIRIER le 4 juin

Décès

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles :

Francis HEUCLIN le 11 mai
Paulette PROVOST veuve LÉON le 3 juin

Le Coin des Infos

RESO'AP



C'est quoi ? Réseau social d'aides à la personne

Accompagnement personnalisé par des bénévoles de proximité. Hors domicile (loisirs, rendez-vous médicaux, courses, coiffeur, accueil de jour ...). A domicile (jeux, balade, discussions ...)

Comment ça marche ?

1. J'appelle RESOAP 02.43.39.44.49 pour exprimer mon besoin en respectant un délai de prévenance minimum de 2 jours ouvrés. RESOAP recherche un bénévole et m'appelle pour me communiquer son nom

2. Le bénévole m'accompagne selon les horaires et modalités définis ensemble. Après la mission, il recueille ma signature sur un document qu'il adressera en fin de mois à RESOAP pour le remboursement de ses frais.

3. Je règle la facture après réception. RESOAP rembourse le bénévole de ses frais kilométriques.

RESO'AP 30 rue Paul Ligneul 72000 LE MANS

02.43.39.44.49

contact@resoap.fr

www.resoap.fr

Documentation disponible en mairie



bains - douches



39 %

sanitaires



20 %

linge



12 %

vaisselle



10 %

voiture



6 %

jardin



9 %

divers



9 %

cuisine



boisson



COMMENT RÉDUIRE VOTRE CONSOMMATION D'EAU ?

DANS LA SALLE DE BAINS

- Prenez une courte douche plutôt qu'un bain
- Utilisez des shampoings et savons solides
- Fermez le robinet lors du brossage de dents
- Ne faites la lessive que si le bac à linge est plein
- Diminuez le volume d'eau utilisé par les toilettes en plaçant une brique dans le réservoir d'eau
- Optez pour des toilettes sèches



DANS LA CUISINE

- Lavez les fruits, légumes et la vaisselle dans une bassine
- Placez une carafe d'eau au frigo
- Favorisez le lave-vaisselle et ne pré-rincez pas la vaisselle
- Faites cuire vos légumes à la vapeur
- Récupérez l'eau de cuisson pour le jardin



DANS LA MAISON, À L'EXTÉRIEUR

- Équipez vos robinets/douches d'économiseurs d'eau
- Colmatez les fuites
- Optez pour la piscine municipale
- Collectez l'eau de pluie pour arroser le jardin
- Utilisez du paillis pour retenir l'humidité
- Lavez à sec ou avec peu d'eau



ET NOS ANIMAUX ?

Vache : 120 L/jour - 44 m³/an
 Veau : 9 L/jour - 3 m³/an
 Chien : 1 L/jour - 0,36 m³/an
 Poule : 300 mL/jour - 0,1 m³/an
 Chat : 150 mL/jour - 0,05 m³/an

ATTENTION, CA FUIT !



Robinet goutte à goutte
 6 litres par heure
 50 m³ à l'année
 52,50 € TTC



Robinet filet d'eau
 11 à 30 litres par heure
 100 à 250 m³ à l'année
 105 à 262,50 € TTC



Chasse d'eau qui fuit
 16 à 60 litres par heure
 140 à 500 m³ à l'année
 147 à 525 € TTC

chiffres issus de données nationales

Bibliothèque Les Mots Passants

La bibliothèque a repris ses animations. Au programme, et en réseau avec Brette-les-Pins, nous avons retenu la formule : 1 mois-1thème.

En bref, vous pourrez jouer, venir échanger fruits et confiture le 1er octobre, assister à un spectacle, des lectures, des ateliers-crédation, du numérique.

Suivez les informations et les dates à retenir sur la page facebook de la biblio (Bibliothèque Les Mots Passants St Mars d'Outillé), la page Instagram (reseaubibliobrettesmars), notre site internet (smo-brette.bibli.fr). Solenne et les bénévoles vous attendent à la bibliothèque et vous réservent toujours plus de nouveautés. La bibliothèque est un lieu vivant où tous peuvent se retrouver. Finie l'image de la bibliothèque poussiéreuse, lieu où rien ne bouge.

Ici on parle, boit du thé, joue à des jeux avec les enfants, s'échange des idées. Concernant les livres, ils sont achetés neufs et cela, presque tous les mois. Peu de dons sont acceptés, notre souci, rester au plus proche de vos attentes, pour cela, notre fond doit être vivant. La bibliothèque n'étant pas extensible, les plus anciens livres sont donnés et les nouveaux prennent leur place.

Des nouveaux jeux apparaissent régulièrement sur l'étagère. Nous en comptons 150.

Vous préférez la musique ? aucun problème nous avons ou pouvons trouver ce que vous souhaitez.

Notre condition pour profiter du service, avoir une carte qui vous coutera 5 € pour toute une année de prêts. Vous pourrez alors emprunter 5 livres, 3 revues, 3 cd et 1 jeu à chaque fois que vous venez. Alors qu'attendez-vous ?



Horaires d'été



Horaires d'été de la bibliothèque de St Mars d Outillé

Du 7 juillet au 31 août

Lundi de 10h00 à 12h30

Mercredi de 14h00 à 18h00

Samedi de 10h00 à 12h30

Fermeture du 25 juillet au 15 août 2022

Du 29 juin au 20 juillet

« Lux in tenebris »

Escape game interactif en solo ou en duo, à partir de 13 ans. Durée 1h

An 1388. En chemin vers la cour de Gaston Fébus, Jehan Froissart et son page (le visiteur) sont surpris par une tempête. Mais au village où ils font halte, l'atmosphère est ténébreuse. L'abbé Causas leur offre le gîte, et partage son tourment: la veille, deux villageois ont été assassinés. Froissart décide de mener l'enquête. Du bourreau Colas à l'accorte Anna, de Garin de Balun, le troubadour, à Philémon, le tenancier gouaillieur, qui se soumettra à la question ?

Le visiteur est propulsé dans un thriller/BD médiéval dont il est le héros. Muni d'une tablette et d'un casque audio, il sillonne le village. Grâce à un système de reconnaissance d'images performant intégré dans l'application, le visiteur déambule d'un panneau à l'autre à la recherche des éléments qui lui permettront d'avancer dans l'histoire et de démasquer le coupable.

A très vite,
Solenne RAGAIGNE
Bibliothécaire
biblio.st.mars.outille@orange.fr

LES Ecoles

Ecole maternelle La Pastourelle

Spectacle Planète mômes « Il était une fois la forêt »

Les enfants de l'école maternelle ont pu assister au spectacle interactif « il était une fois la forêt ». Ce spectacle a complété un travail mené sur les contes et sur la faune et la flore de la forêt. Les enfants ont aussi pu chanter des chansons apprises en classe.

Projet Cirque

La compagnie « Chien de cirque » est venue présenter un spectacle de cirque aux enfants dans la cour de l'école. Les artistes se sont ensuite installés une semaine à l'école pour apprendre quelques activités circassiennes à nos élèves. Ils nous ont prêté le matériel qui permettra de nous entraîner jusqu'à la fête de l'école, pour la présentation d'un petit numéro.

Randonnée contée

Le 10 juin, les enfants se sont rendu dans les bois pour une randonnée contée, avec une conteuse et une musicienne.

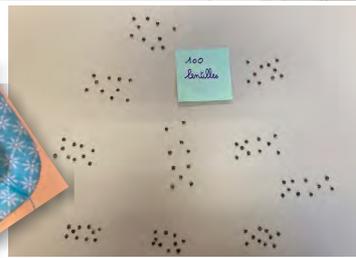
Directrice Amélie NIVET
Contact : 02.43.42.71.93
ce.0721002y@ac-nantes.fr



Ecole élémentaire Le Pâtou

Voici les différents projets qui ont été menés dans les différentes classes de l'école élémentaire Le Pâtou depuis le début du printemps 2022 :

- Le 100e jour d'école a fait l'objet d'une journée dédiée pour les CP et CP-CE1.
 - Les CP, CP-CE1, CE1-CE2 et CE2 ont fait en mai et juin des activités d'orientation en EPS.
 - Toutes les classes ont fait du vélo en EPS en mai et juin.
 - Les CE2 et les CM1-CM2 ont fait entre 4 et 6 séances d'escalade, encadrés par Chantal Richet, notre bénévole retraitée, agréée pour cette activité. Un grand merci à elle !
 - 5 mai : les CE2-CM1 et les CM1-CM2 ont participé toute la journée aux Jours Verts, organisés et financés par la communauté de communes à Brette-les-Pins sur le thème des abeilles et de leur protection.
 - 6 mai : les CE2-CM1 et les CM1-CM2 ont assisté à un spectacle conférence de Sylvain Janiak « De la Terre à l'espace », permettant d'approcher quelques notions d'astronomie.
 - 9 mai : les CE2-CM1 et les CM1-CM2 ont bénéficié d'une intervention d'une heure trente chacune sur le thème du secourisme, avec des intervenants de la Croix Rouge. Les élèves étaient répartis dans des groupes de 12 maximum. Ainsi, ils ont travaillé sur : se protéger et protéger – alerter – le pansement compressif (atelier pratique) – les gestes à pratiquer en cas d'étouffement (atelier pratique).
 - 13 mai : tous les élèves de l'école ont assisté au spectacle « Vite vite vite » dont le défi était de raconter 20 contes connus en moins de 45 minutes.
 - 23 mai : les CE2-CM1 et les CM1-CM2 sont allés au Mans toute la journée. Le matin, ils ont assisté (au cinéma Le Pathé) à la projection du film d'animation « Icare », en lien avec le travail effectué en littérature sur la mythologie. L'après-midi, ils ont participé à un rallye photo préparé par les enseignants afin de découvrir la cité Plantagenêt. Merci au responsable du cinéma qui nous a proposé de pique-niquer au sec dans son cinéma ce midi là !
 - 3 juin : intervention du club d'astronomie avec les CE2-CM1 et les CM1-CM2. Les élèves ont participé à 3 ateliers : les distances dans le système solaire, notre situation dans l'univers, les saisons et la constellation d'Orion.
 - 13 juin : tous les CM2, accompagnés des enseignants concernés, ont visité le collège d'Ecommoy afin d'assister à des cours et découvrir ce « nouveau monde ».
 - 16 juin et 20 juin : les CP, CP-CE1, CE1-CE2 et CE2 sont allés au moulin de Vaas pour y effectuer plusieurs ateliers.
 - 20 juin : les classes de CM1-CM2 ont bénéficié d'une intervention de gendarmes d'Ecommoy concernant leur travail en classe sur le permis Internet.
 - 21 juin : les CP et les CP-CE1 sont allés toute la matinée à Parigné l'Evêque. Ils sont partis à travers un jeu de piste à la découverte des instruments dans l'école de musique de Parigné-l'Evêque.
 - 22 juin : les classes de CM1-CM2 ont participé toute la matinée à un atelier « Hors les murs » sur le thème de la Shoah. Atelier animé par des intervenants de Paris.
 - 26 juin : participation de toutes les classes à la fête de l'école organisée par l'Amicale.
 - 4 juillet : participation de toutes les classes à notre traditionnelle randonnée pédestre.
- Merci à l'Amicale de l'école qui a financé une très grande partie de ces projets.



Directeur Stéphane LIZÉ
Contact : 02.43.42.75.56
ce.0720743s@ac-nantes.fr

Les Jours Verts : les abeilles

Atelier 7

Nom de l'atelier : bee wrap

Ce que j'ai appris : ça remplace l'aluminium ou autres emballages en plastique - On le fait avec de la cire d'abeille, du tissu. On fait fondre la cire avec un fer à repasser. Le bee wrap se lave plusieurs fois à l'eau froide.

Atelier 6

Nom : le jeu des 3 kg

Ce que nous avons appris : les poules protègent les abeilles (en attaquant les frelons asiatiques) - Les abeilles vont chercher du pollen que lorsqu'il fait plus de 15°C - Une abeille qui pique perd son dard, et meurt rapidement - les abeilles ont chacun un rôle, plus elles grandissent, plus leur rôle est important

Mots de vocabulaire : garde - ventileuse - ouvrière - bâtisseuse - reine - nounou - pollinisateur

Atelier 5

Nom : la pollinisation d'une fleur

Ce que j'ai appris : les fleurs se reproduisent entre elles grâce aux abeilles

Mots de vocabulaire :

Atelier 1

Nom : parcours sensoriel

Ce que j'ai appris : s'il n'y a plus d'abeilles, il n'y a plus de fruits et de légumes - zone pour butiner : 3km.

Mots de vocabulaire : ruche - solidarité

Atelier 2

Nom : escape game ("Panique chez les abeilles")

Ce que j'ai appris : Les 4 grands dangers pour les abeilles : monoculture - prédateur (frelon asiatique) - réchauffement climatique - pesticides

Mots de vocabulaire : monoculture --> on ne cultive qu'une seule chose

Atelier 3

Nom : hôtel à insecte

Ce que j'ai appris : il faut qu'il y ait des petits trous pour qu'elles puissent pondre - Ce sont des insectes solitaires qui vivent dedans

Mots de vocabulaire : pollinisation --> quand les abeilles butinent les fleurs et emmènent le pollen sur une autre fleur ou dans la ruche.

Atelier 4

Nom : la danse des abeilles

Ce que j'ai appris : les abeilles communiquent avec leurs antennes et des danses

Mots de vocabulaire : pollen - nectare

LES Associations

Sophrologie

La sophrologie c'est quoi ?

C'est apprendre à lâcher prise, à prendre contact en conscience avec sa respiration, à retrouver le sommeil, à gérer le stress au quotidien, dans sa vie personnelle et professionnelle, à préparer un examen ou un entretien d'embauche, à retrouver l'harmonie et la paix en soi. En résumé, à se sentir BIEN.

Les cours reprendront en septembre, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Gisèle FREUSLON
06.20.35.16.13



Générations Mouvement

Nous invitons les retraités à venir nous rejoindre les 2ème et 4ème jeudi de chaque mois afin de se retrouver autour d'un café et jouer aux cartes, à des jeux de société ... En devenant adhérent au club, vous pourrez faire des voyages d'une semaine ou des sorties à la journée. Le mercredi 31 août est programmée une journée découverte sur le secteur de la Chartre sur le Loir, le 16 septembre un cochon grillé organisé par les Seniors du Bercé Bélois regroupant 11 communes. Pour l'inscription au cochon grillé ou tout autre renseignement, merci de contacter le président.

André GUEDON
07.70.57.66.25
Ou **Nadine TAILLÉE**
06.03.91.00.07

Centre socioculturel François Rabelais



Des séjours été pour l'enfance.

Plusieurs séjours sont organisés cet été du côté de l'enfance : Trois semaines « séjour équitation » sont organisées pour les CP-CM2 au Centre équestre Aurel'Horse, en plein cœur de la campagne. Trois semaines « séjour aventure » pour les CE1-CM2 au Domaine du Gasseau de St-Léonard des Bois, base située au cœur des Alpes Mancelles, en bord de rivière. Enfin, trois semaines « séjour voile » auront lieu au Club de voile de Marçon, base de loisirs du Lac de Varennes dédiées aux activités nautiques.

Jeunesse : un été rempli !

La liste d'activités jeunesse est longue pour cet été. Entre stages, semaines dédiées (animaux, sports, scène, ...) et séjours (glisse, Tours, ...), les jeunes de 11 à 17 ans ont un large panel de possibilités.

De plus, les chantiers éducatifs sont de retour cet été sur le territoire.

Pour rappel, ce dispositif d'argent de poche offre la possibilité aux 14-17 ans d'effectuer des services de proximité participant à l'amélioration du cadre de vie. Les jeunes travaillent à la demi-journée, en contrepartie, leur rémunération s'élève à 15€ par jour, soit 75€ pour une semaine complète.

Cette année, l'artiste Laurent Pottier sera de retour pour une nouvelle fresque à Brette-les-Pins, ainsi qu'à Changé et Parigné-l'Évêque. La commune de Challes propose l'aménagement des sentiers de randonnée et la création de bancs. Chaque vendredi, une inauguration sera organisée avec les parents.

Le secteur famille et adulte devient « vie sociale ».

Quand le secteur famille change de nom !

Le but est de réunir toutes les actions parents-enfants, parents uniquement et adultes, les ateliers échanges de savoir, « l'aller-vers » et toutes les actions qui touchent à la vie sociale, de près ou de loin.

« Il y a un désir d'inclure encore plus les habitants, qu'ils soient vraiment moteurs et acteurs dans la vie du centre ainsi que dans les activités portées par le secteur vie sociale » nous explique Justine, nouvelle référente vie sociale.

L'Aller-vers : une nouvelle action portée par Justine.

Son objectif ? Être présente sur les lieux de vie des communes, lieux où sont présents les habitants (marchés, parcs et sorties d'écoles). Cela permet de rencontrer un public qu'elle ne rencontre habituellement pas, soit parce qu'ils ne connaissent pas les actions du centre, soit parce qu'ils ne se sentent initialement pas concernés. L'aspiration est vraiment d'offrir un espace d'écoute, de partage et de convivialité sur un lieu connu, de vie. Être à l'écoute des préoccupations et des conditions de vie des habitants sur leur commune et adapter les activités en fonction des besoins, en les invitant à participer. « Sur le long-terme, si plusieurs habitants ont un besoin commun, le but serait de les réunir et de les accompagner sur un projet pour résoudre éventuellement ce besoin. » précise Justine.

Une reprise réussie pour les ateliers « vie sociale »

Depuis la reprise, 17 ateliers ont été réalisés par Justine, aussi bien pour les adultes que pour les familles.

Le bilan de cette reprise ? Sur les activités parents-enfants, il est clair que les familles recherchent un temps d'activités en dehors du foyer, où ils se retrouvent entre familles pour partager un moment agréable et positif. Pour les ateliers parents uniquement, c'est un espace bienveillant dans lequel ils peuvent partager les pépites et les cailloux du quotidien.

Quant aux participants des ateliers adultes, abonnés présents et heureux de ces retrouvailles, ils bénéficient d'activités leur permettant de se rencontrer, de recréer du lien social, de la convivialité et d'apprendre des nouvelles compétences.

« J'ai ce besoin d'apprendre, ce besoin de réfléchir et de créer... et ça, Le Centre Rabelais y répond. On s'entraide, tout le monde met la main à la patte, le moment du café est un moment d'échange... Tout ça me semble important. Cela nous pousse à aller vers les autres, ça nous fait sortir de notre zone de confort, on rencontre du monde et ça c'est super ! » nous confie Elisabeth, habitante de Saint-Mars-d'Outillé.



Loisirs St Mars

Une année associative se termine et nous allons donc faire un tour d'horizon sur les activités. L'association organise différentes activités que l'on peut détailler en deux groupes.

Le groupe sans manifestations :

PILATES - QI-QONG - COUTURE - SCRAPBOOKING - YOGA

Nous remercions vivement les professeurs de ces activités ! Nous avons vécu une année de reprise assez positive marquée par deux années de pandémie de COVID. L'activité yoga ne sera plus présente la saison prochaine ; en effet, le nombre d'adhérents diminue depuis 4 ans. Nous faisons le constat que celle-ci ne rencontre plus son public.

Puis le groupe des cours qui génèrent des manifestations, soit tout au long de l'année, soit en fin d'année :

LA RANDONNÉE PEDESTRE - TIR A L'ARC- THEATRE – PEINTURE - ZUMBA - DANSE - HIP HOP. La randonnée pédestre a organisé sa sortie annuelle le 21 mai 2023 en Suisse Normande sur une journée. Merci aux responsables de cette très dynamique section !

Le Tir à l'Arc a organisé 3 rencontres sur Saint Mars : « Le Trophée Claudy Fabre » le 28 novembre 2021, le Critérium Départemental (cette section est affiliée au Comité Départemental de Sport en Milieu Rural) le 20 mars 2022 et le Trophée Saint Martien le 3 avril 2022.

Une équipe s'est qualifiée pour le Critérium National du Sport en Milieu Rural des 3, 4 et 5 juin 2022 qui se déroulait dans l'Oise.

Merci à Nicole Royan pour la transmission de son savoir aux jeunes adhérents le mercredi après-midi.

Le théâtre jeune s'est produit le 18 juin dernier. Le théâtre adulte s'est arrêté du fait de la situation sanitaire.

L'exposition peinture reprendra en 2023.

Le gala de danse, de hip-hop et de zumba a eu lieu le 4 juin.

Une année difficile sur le plan sanitaire marquée par le départ en retraite de Maryse Telhier le 1er avril 2022 ; la reprise pour deux mois des cours de danse a été assurée par Marine Boucher. Merci pour son investissement et son adaptation que je qualifie d'exceptionnels pendant ces deux mois !

Je remercie le professeur de hip-hop et zumba Abou Charia qui s'est investi toute l'année sur ces cours. Le gala a permis de réunir 52 danseurs et danseuses !

Nous avons particulièrement apprécié l'entente entre Marine et Abou pour nous apporter un spectacle de qualité. Bravo à eux !
Merci à tous les danseurs et danseuses pour ce gala magnifique !

Ce gala était le dernier pour notre préparatrice de costumes Patricia Leproux ; 31 années au service des danseuses tous les mercredis et le jour du gala sous la scène à les diriger et les habiller !

Merci pour ces belles années de convivialité en sa présence. Malheureusement comme chaque année nous déplorons le manque de bénévoles dans l'association. Nous éprouvons de très grandes difficultés tous les ans pour une aide ponctuelle au gala pour le montage du podium. C'est l'une des rares fois que nous sollicitons de l'aide et cela décourage de plus en plus nos bénévoles actuels de constater aussi peu d'engagement solidaire.

Je finirai cet article en remerciant les 7 adhérents des sections danse et hip-hop pour le montage du podium mais aussi les 2 autres personnes (non adhérentes à l'association) qui ont vu notre appel relayé sur les réseaux sociaux. 1 personne venant d'une autre activité de l'association. La liste est malheureusement bien courte, ils se reconnaîtront.

Merci aux personnes qui sont restées après le gala pour démonter le podium !!!

SAINTS MARTIENS, RÉAGISSEZ : ce qui se joue, c'est l'avenir de toute une partie des activités que vous, vos enfants, vos parents, ne pourrez bientôt plus trouver dans notre commune !

« NOUS DEVENONS UNE CITE DORTOIR ! »

L'Assemblée Générale aura lieu le 26 août 2022 à 20h00 ; ce sera pour vous l'occasion de venir nous rejoindre et d'apporter vos idées et votre énergie à notre équipe de bénévoles.

Annick Brunet présidente
Maryline Maillard vice-présidente

SONDAGE :

**Si les activités suivantes ont lieu à la rentrée:
LE LANGAGE DES SIGNES le lundi de 19h15 à 20h30 et le
PILATE le mardi de 20h15 à 21h15
Vous laisseriez-vous tenter par une inscription ?
Réponse sur alsmo@laposte.net**



Basket

La saison de basket se termine pour le club des Mouettes.

Nos équipes fanions filles et garçons redescendront en départemental la saison prochaine et nos jeunes ont bien figurés dans leurs différents championnats respectifs. Les séniors 3 finissent sur une bonne note en remportant le trophée de la coupe Sarthe qui s'est déroulé à COULAINES le 05 Juin 2022.

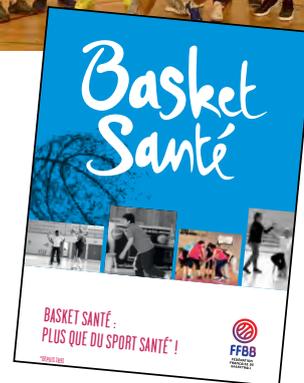
L'assemblée générale du club a eu lieu le vendredi 17 Juin 2022 suivi d'un barbecue et le club a organisé un tournoi 3x3 le samedi 18 Juin pour les catégories U15/U18 et séniors filles et garçons. Le club organise un tournoi 5x5 le week-end du 27 et 28 Août ainsi que son vide grenier annuel le 04 Septembre 2022

Pour vous inscrire, vous pouvez prendre contact à l'adresse suivante club.lesmouettes72@gmail.com ou au 07.86.45.47.66.

Le club aimerait ouvrir une session BASKET SANTE POUR TOUS, si vous avez des questions ou si vous êtes intéressés n'hésitez pas à venir vers nous. Un centre génération basket aura lieu du 22 au 26 août 2022 pour les 8 ans et plus. Les entraînements pour la saison prochaine commenceront mi-août pour les U20 et séniors.

Une nouveauté fera son apparition à la rentrée avec une ouverte d'un créneau micro-basket le mercredi après-midi de 16h à 17h15 pour les enfants à partir de 3 ans. Les inscriptions pour les nouveaux auront lieu lors du Forum des Associations, mais si vous souhaitez des renseignements avant, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : club.lesmouettes72@gmail.com

Camille FOLLENFANT
07.86.45.47.66



ZOOM Budget

FONCTIONNEMENT 2021

DEPENSES 2021

RÉPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021*



Charges générales	356 154,02
Charges de personnel	645 264,54
Atténuation de produits	111 344,09
Autres charges de gestion courante	112 310,70
Charges financières	16 103,15
Charges exceptionnelles	4 052,28

FONCTIONNEMENT BP 2022

DEPENSES BP 2022

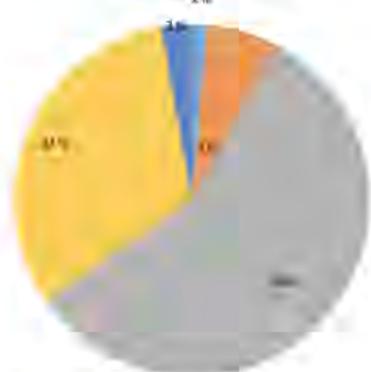
RÉPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BP 2022*



Charges générales	426 257,42
Charges de personnel	686 002,77
Atténuation de produits	112 500,00
Autres charges de gestion courante	127 442,25
Charges financières	34 931,94
Charges exceptionnelles	1 700,64

RECETTES 2021

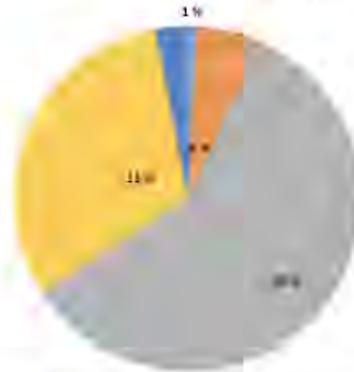
Répartition des recettes de fonctionnement 2021



Atténuation de charges	23 438,52
Produits des services	114 257,39
Impôts et taxes	1 009 076,20
Dotations, subventions	558 763,68
Autres produits de gestion	46 871,25
Produits exceptionnels	1 877,07

RECETTES BP 2022

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2022



Atténuation de charges	12 000,00
Produits des services	109 959,87
Impôts et taxes	1 068 047,00
Dotations, subventions	562 384,00
Autres produits de gestion	55 408,25
Produits exceptionnels	0,00

Grâce à la bonne situation financière, il n'y a pas eu besoin d'augmenter les taux d'imposition, ni d'avoir recours à l'emprunt. Malgré la situation économique actuelle, les dépenses de fonctionnement restent maîtrisées avec une prévision légèrement à la hausse. Côté investissement : En dépenses, 113 000 € de remboursement d'emprunt, 25 000 € pour les enfouissements de réseaux, 400 000 € pour l'aménagement du territoire (rue Jules Lambert, parking Victor Hugo), 300 000 € pour les bâtiments publics (rénovation énergétique des écoles, mairie), 56 000 € pour l'achat de 2 voitures électriques Zoé pour l'autopartage. Ces investissements sont financés par un excédent de fonctionnement ainsi que des subventions de l'Etat, de la région et du département. Cependant, certains projets pourraient être reportés si des augmentations trop importantes étaient constatées.

Une Page D'histoire

Le bagnard de Cayenne

La condamnation

Dans la salle du tribunal du Mans en ce 9 mars 1857, Jean H., natif de Saint Mars d'Outillé, est condamné par la cour d'assise de la Sarthe à 5 ans de travaux forcés. Cet aubergiste de 42 ans, marié à Magdeleine et père d'un enfant, a violé une jeune fille de moins de quinze ans le 2 novembre 1856. L'expression utilisée par la justice à l'époque est un attentat à la pudeur avec violence. La peine est confirmée par la cour de cassation le 9 avril 1857.

Tout au long du XIX^{ème} siècle, on assiste à une lente évolution de la loi et de la perception du crime. En effet, si la violence n'est pas prouvée, même lorsqu'il s'agit d'un viol d'enfant, l'acquittement du prévenu ou la rétrogradation en simple délit est souvent de mise. Avec la loi d'avril 1832, des changements s'opèrent notamment concernant l'âge de la victime ; les enfants de moins de 11 ans ne sont plus considérés comme consentants et la violence est un élément aggravant, même si des enquêtes de moralité sont effectuées pour les très jeunes enfants.

La transition vers le bagne de Brest

Par la suite, Jean H. est marqué au fer rouge d'un D, indiquant qu'il sera déporté et du numéro de département de sa condamnation. Ensuite, il est exposé sur la place publique durant toute une journée avec un panneau indiquant son nom, sa profession, son domicile, sa peine et la cause de sa condamnation.

Cet homme d'un mètre soixante-sept est tatoué sur le bras d'un chasseur à cheval et en dessous est ajouté le chiffre 1855 ainsi que ses initiales sur plusieurs parties de son corps. Il arrive à Brest le 22 mai 1857. Il s'agit du deuxième bagne de France après celui de Toulon. Après lui avoir brûlé ses vêtements, il reçoit un bonnet rouge, une tenue, son numéro de matricule, sa chaîne reliée au pied et suspendue à une ceinture en cuir. Il est ensuite attaché à un autre détenu. Plus d'un an avant sa fermeture, l'établissement pénitentiaire breton possède une très mauvaise réputation. En effet, sur les 60 000 prisonniers passés par ce lieu, de 11 à près de 80 ans, un tiers est mort en détention. Les conditions d'hygiène sont désastreuses. D'ailleurs, 8 ans auparavant, une terrible épidémie de Choléra a touché la prison. Cet habitant de Saint Mars, doit comme tous les autres et ce depuis 1837, se laver les mains et le visage tous les matins et les pieds tous les mois. Destiné à être fermé dans quelques mois en 1858, il a été décidé en 1852 que tous les bagnards vont être envoyés en Guyane. Cependant, durant leur séjour à Brest, les détenus sont soumis à une discipline très dure. L'objectif est de les rendre dociles par un ensemble de corrections et utiles en effectuant du travail forcé. D'ailleurs, la mortalité est très élevée notamment en raison d'épuisement, de chute dans des chantiers de bateaux ou d'écrasement sous des rochers : 5000 morts uniquement pour le chantier de Nantes à Brest. S'ajoute à cela les violences entre eux et celles perpétrées par les « gardes-chiourmes ». Ce type de lieu a également un rôle social et dissuasif avec cette possibilité pour les gens de l'extérieur de venir observer les détenus. Néanmoins, le fameux bagnard devenu policier, François Vidocq, décrit cette prison comme un lieu de perdition plus que de réhabilitation, où les prisonniers ressortent plus violents qu'à leurs arrivées.

Jean H. se trouve dans l'une des 9 salles contenant chacune près de 600 condamnés. Ils dorment sur des taulards, ces lits en bois où l'on peut trouver jusqu'à 20 réclusionnaires entassés et enchaînés. La journée débute à 5 heures du matin et peut se terminer à 16 heures.

Si un détenu commet un délit grave, il est exécuté devant les autres détenus alors que pour un délit mineur, il se retrouve à l'isolement et subit la bastonnade, c'est-à-dire qu'il est fouetté avec une corde goudronnée sur le dos. Certains succombent du fait de la violence des coups.

La déportation vers le bagne de Cayenne

Le 29 octobre 1857, Jean H. embarque sur le bateau l'Adour à destination de la Guyane avec 479 personnes dont le fameux Louis Rouget le braconnier qui décédera à l'hôpital de l'île Royale en 1858.

Pénitencier de Cayenne

Archives nationales

Jean H. est libéré le 9 avril 1862 mais il est astreint à résidence en Guyane pendant au moins cinq ans. Depuis la loi de 1854, est mis en place un système de concessions réservées aux prisonniers libérés. Néanmoins, sa vie est toujours contrôlée par l'administration pénitentiaire. Le mystère demeure sur un éventuel retour de Jean H. en métropole et notamment à Saint Mars d'Outillé.

Laurent Bervas

Sources :

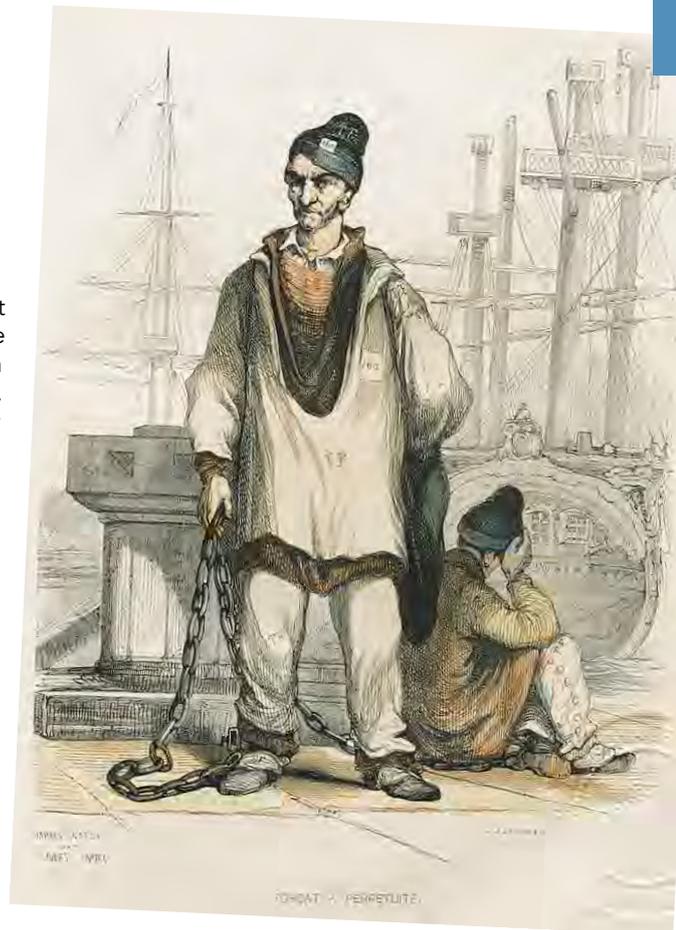
- Ambroise-Rendu Anne-Claude, *Attentats à la pudeur sur enfants : le crime sans violence est-il un crime ? (1810-années 1930)*, Revue d'histoire moderne et contemporaine, n°56-4, pages 165 à 189, 2009.

- Pierre Michel, *Le temps des bagnes, 1748-1953*, Tallandier, 2017.

- Zaccone Pierre, *Histoire des bagnes, depuis leur création jusqu'à nos jours : Brest, Toulon, Rochefort, Lorient, Cayenne, Nouvelle-Calédonie*, V. Bunel, 1877.

- <https://bibnumcrbc.huma-num.fr/document/2700#?c=&m=&s=&cv=263&xywh=1124%2C1824%2C648%2C356>

- <http://gmarchal.free.fr/Le%20Bagne%20de%20Guyane/BagnardsH.htm>



Pour ne rien oublier...

L'Agenda des manifestations

JUILLET		
Mercredi 13	Repas & feu d'artifice	Presbytère/ rue des Tilleuls
Jeudi 14	Défilé à 11 heures	Place Victor Hugo
Samedi 23	Atelier familles et adultes « On se retrouve au parc » de 14h30 à 17h30	Parc du Presbytère
AOÛT		
Les 27 et 28	Tournoi Basket 5*5	Complexe sportif
Samedi 27 & dimanche 28	Comice Agricole	Saint Biez en Belin
Mardi 30	Atelier adultes « Création florale » de 17h00 à 18h30	Salle polyvalente
SEPTEMBRE		
Samedi 3	Forum des associations	Complexe sportif
Dimanche 4	Vide Grenier Basket Les Mouettes	Terrain salle des fêtes
Dimanche 11	Randonnée communautaire Serge Soualle	
vendredi 16	Jupiter FM	Salle polyvalente
Samedi 17	Soirée années 80 avec Jupiter FM	
Samedi 17 et dimanche 18	Journées du Patrimoine	
(visite de la maison 33 rue Nationale et présentation du projet de rénovation)		
OCTOBRE		
Dimanche 2	Concours équestre amateurs/clubs	Centre équestre
Vendredi 14	Loto basket les Mouettes	Salle des fêtes
Dimanche 30	Concours équestre amateurs/clubs	Centre équestre

Ça s'est passé à St Mars



Banquet des Seniors le 23 avril



Inter association le 15 mai



Gala de danse le 4 juin



Théâtre 18 juin



Fête de la musique le 24 juin



Fête des écoles le 26 juin